

Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 14.04.2011

Version: 1.2



STOKO FOOT CARE

Page 1 sur 6

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

STOKO FOOT CARE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) recommandé(e)s: Utilisation cosmétique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Evonik Industries AG

Consumer Specialties

Bäckerpfad 25

47805 Krefeld

Allemagne

+49-2151-38-1370

Adresse e-mail de la personne experte:

usgq-krefeld@evonik.com

Numéro pour appels d'urgence: +49-2151-38-1370

Téléfax: +49-2151-38-1647

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Exempt

2.2. Éléments d'étiquetage

la directive 67/548/EG ou la directive 1999/45/EG

Exempt

Le produit est conforme à la législation sur les produits cosmétiques.

2.3. Autres dangers

Facilement inflammable

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

3.2. Mélanges

Préparation à base d'alcools, d'huiles essentielles et de substances déodorantes.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau

ne s'applique pas

Contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau; consulter éventuellement un médecin.

Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 14.04.2011

Version: 1.2



STOKO FOOT CARE

Page 2 sur 6

Ingestion Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Une inhalation peut provoquer ce qui suit : , céphalées, engourdissement

4.3. Indication of any immediate medical attention and special treatment needed

Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Mousse, dioxyde de carbone, extincteur à sec.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser jet d'eau puissant pour des raisons de sécurité

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

5.3. Conseils aux pompiers

comme pour les liquides inflammables

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Le produit répandu sur le sol occasionne danger de glisser.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Absorber et jeter.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec des agents inertes, non inflammables comme par exemple liant universel ou Kieselguhr.

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour la manipulation sans danger Conserver le récipient bien fermé. Refroidir les réservoirs menacés. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Peut former des mélanges explosifs au contact de l'air. Protéger des rayons du soleil et des températures supérieures à 50°C. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Lors du transvasement, prendre toutes les précautions pour éviter une explosion.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 14.04.2011

Version: 1.2



STOKO FOOT CARE

Page 3 sur 6

néant

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Composants ou produits de décomposition selon point 10 avec limites relatives au poste de travail et devant être surveillées

alcool isopropylique 67-63-0 VLE 2008	980 mg/m ³	400 ppm
---	-----------------------	---------

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène	Prendre les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques et observer les règles d'hygiène.
Protection des mains	non indispensable
Protection des yeux	Eviter tout contact avec les yeux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	jaune clair
Odeur	Huiles étheriques
Point/intervalle de fusion	non déterminée
Point/intervalle d'ébullition	non déterminée
Point d'éclair	18 °C (DIN EN 22719)
Température d'inflammabilité	250 °C (DIN 51794)
Limite d'explosivité, inférieure	2,0 % (v) (2-propanol)
Danger d'explosion/limite supérieure	13,50 % (v) 1-propanol
Pression de vapeur	220 hPa (50 °C)
Densité	0,846 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité dans l'eau	(20 °C) miscible en partie
pH	(20 °C) Non applicable.
Viscosité (dynamique)	(20,00 °C) non déterminée

9.2. Autres informations

néant

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

voir section 10.2.

10.2. Stabilité chimique

stable dans les conditions habituelles d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

La formation de mélanges inflammables avec l'air est possible pendant le chauffage ou la vaporisation.

10.4. Conditions à éviter

Pour la préservation de la qualité du produit, ne pas exposer durablement à des températures supérieures à 40°C.

Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 14.04.2011

Version: 1.2



STOKO FOOT CARE

Page 4 sur 6

10.5. Matières incompatibles

Pas d'incompatibilité connue avec d'autres matériaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Données générales Une évaluation de la sécurité selon la directive UE Cosmétiques a été effectuée. Aucun effet négatif n'a été observé pendant les nombreuses années d'utilisation quand le produit est correctement manipulé.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Dangereux pour les eaux Pas de données de test spécifiques disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Les alcools utilisés sont d'une bonne biodégradabilité. Ne pas rejeter le produit concentré dans les eaux naturelles sans épuration biologique préalable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Pas d'indications de propriétés critiques

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas d'indications de propriétés critiques

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et VPVB PBT : non
vPvB: non Ces données sont des valeurs estimées basées sur la composition.

12.6. Autres effets néfastes

Informations générales Aucun risque connu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit A éliminer conformément aux réglementations locales en vigueur, par exemple dans des usines d'incinération adéquates.

Emballages non nettoyés Les emballages intacts peuvent être réutilisés après nettoyage adéquat, sous la propre responsabilité de l'utilisateur.

Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 14.04.2011

Version: 1.2



STOKO FOOT CARE

Page 5 sur 6

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

voir section 14.2.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Transport par route ADR/GGVSEB

UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient 1-Propanol, Isopropanol, mixture), 3, II, (D/E)
Danger N° 33

Transport par route RID/GGVSEB

UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient 1-Propanol, Isopropanol, mixture), 3, II
Danger N° 33

Transport par voies d'eau intérieures ADN/GGVSEB (Allemagne)

UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., 3, II

Transport par mer IMDG/GGVSee

UN number	1993
Class	3
EmS	F-E, S-D
Marine pollutant	No
Packaging group	II
Proper Shipping Name	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (contains 1-Propanol, Isopropanol, mixture)
Hazardous constituent	1-Propanol, Isopropanol, mixture

Transport aérien ICAO/IATA

UN number	1993
Class	3
Packaging group	II
Proper Shipping Name	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (contains 1-Propanol, Isopropanol, mixture)

Remarques

ADR	Prescription particulière 640D
RID	Prescription particulière 640D

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

voir section 14.2.

14.4. Groupe d'emballage

voir section 14.2.

14.5. Dangers pour l'environnement

Si non indiqué dans 14.2, alors non concerné

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

voir section 14.2.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Homologation de transport, voir prescriptions

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation nationale

Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 14.04.2011

Version: 1.2



STOKO FOOT CARE

Page 6 sur 6

WGK - Classification par degré de risques pour les eaux (Allemagne) / Wassergefährdungsklasse (Deutschland) ()1 (WGK 1 Considéré comme mettant faiblement en danger la qualité de l'eau. (Classification interne))

État d'enregistrement

REACH (UE)	listé ou exclu
TSCA (USA)	listé ou exclu
ECL (KOR)	listé ou exclu
AICS (AUS)	listé ou exclu
PICCS (RP)	listé ou exclu

16. AUTRES INFORMATIONS

Indications sources

manuels et publications pertinentes
examens effectués en nos laboratoires
études toxicologiques et éco-toxicologiques menées en nos laboratoires
études toxicologiques et éco-toxicologiques menées par d'autres fabricants
SIAR
OECD-SIDS
RTK public files

Les lignes signalées par || ont été modifiées par rapport à la version précédente.

Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

Date d'impression : 19.09.2011